

DOSSIER TEP MUTUALISES BPJEPS MAPST

NOM / Prénom candidat :

Listing des pièces à joindre:

- La fiche d'inscription avec photographie (ci-jointe) ;
- La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- La ou les attestations justifiant de l'allègement de certaines épreuves fixées par l'arrêté portant création de la spécialité, de la mention du diplôme, ou du certificat complémentaire visé ;
- Pour les diplômes du champ des métiers du sport, un certificat médical de **non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques pour tous**, datant de moins d'un an à la date des tests d'exigences préalables.
- Frais d'inscription de 50 euros pour les TEP (si dispense du test Luc Léger (SHN) : 35 euros)
 - Chèque à l'ordre de CAP'Formations Sport à envoyer à
CAP Formations Sport
42 rue Rosa Parks
32 600 L'ISLE JOURDAIN
OU
 - Virement :
CIC L'Isle Jourdain
IBAN : FR76 1005 7193 6900 0202 4520 197
BIC : CMCIFRPP

Aucun remboursement ne sera effectué à la suite du paiement concernant l'inscription

L'ensemble de ces pièces est à renvoyer à : polefd@capformationssport.fr

FICHE INSCRIPTION CANDIDAT TEP MUTUALISES BPJEPS MAPST

Photo candidat

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse postale :

Code postal :

VILLE :

Adresse email :

Téléphone :

DATE des TEP :

☐ **1^{er} octobre 2026 (L'ISLE JOURDAIN, 32)**

Organisme de Formation **souhaité par le candidat** pour **entrer en formation au BPJEPS MAPST** :



BPJEPS, Spécialité Educateur Sportif,
Mention Multi Activités Physiques et Sportives pour Tous

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e), _____, Docteur en médecine

Certifie avoir examiné ce jour :

M. \ Mme _____ Né(e) le [] [] []

Demeurant _____

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la **pratique** et à l'**encadrement** des multi activités physiques et sportives pour tous (activités physiques d'entretien corporel, activités et jeux sportifs, activités physiques en espace naturel).

Observations éventuelles :

Fait à _____ le _____

Signature et cachet du médecin